

267RP-2515

Robert Laurin
avocat



Adresse pour la livraison
par messenger ou pour
la signification de
procédures :

10200, boul. du Golf
Bureau 100
Anjou (Québec)
H1J 2Y7

PAR TÉLÉCOPIEUR: [REDACTED]

Anjou, le 30 avril 2015

Me Sonia Lebel
Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion
des contrats publics dans l'industrie
de la construction
600, rue Fullum, sous-sol-secteur 0570
Montréal (Québec) H2K 3L6

Objet : Réponse au préavis du 17 avril 2015
N/Réf. : A400183

Chère consœur,

Nous sommes mandatés par Monsieur Bernard Girard afin de vous transmettre la présente réponse à votre préavis du 17 avril 2015.

Nous désirons vous aviser que les conclusions que vous annoncées dans votre préavis sont erronées. En effet, vous reprochez à Monsieur Girard de ne pas avoir dénoncé aux autorités compétentes des faits dont il n'a jamais eu directement connaissance.

Monsieur Girard ne désire pas présenter de preuve sur ce préavis de blâme par contre, la présente lettre constitue une négation formelle du préavis de blâme que vous lui avez adressé.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

[REDACTED]
Robert Laurin
Avocat

RL/vg

p.j.